

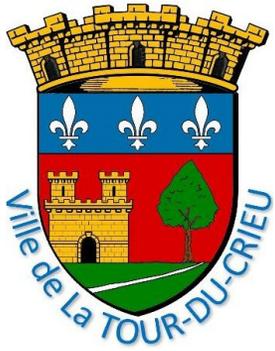


# Réhabilitation de la salle de Sports



**PROBLÉMATIQUE  
AMIANTE**

Travaux 2018



# 1- DIAGNOSTIC

- Le diagnostic amiante est un préalable à toute opération de travaux concernant un bâtiment construit avant 1999.
- Cout diagnostic (2016) : 388 € TTC

## Constat de repérage Amiante n° 1668MAIRIE LA TOUR DU CRIEU-2

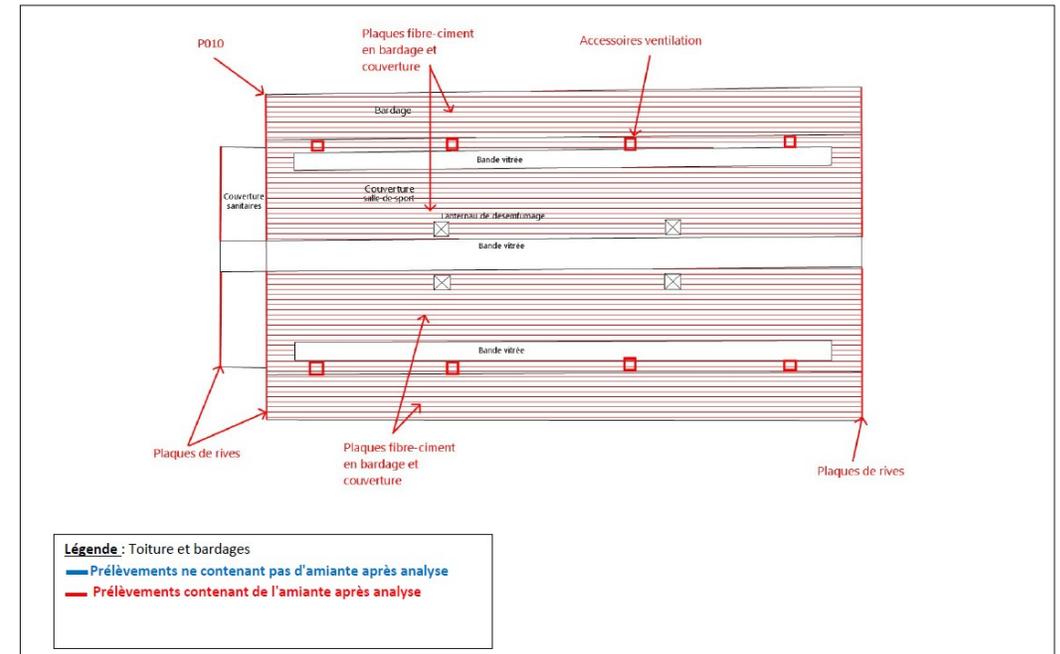
## Constat de repérage Amiante n° 1668MAIRIE LA TOUR DU CRIEU-2

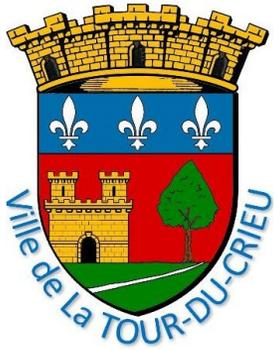
### H. – Conclusion du rapport

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.**

Listes des matériaux et produits contenant de l'amiante :

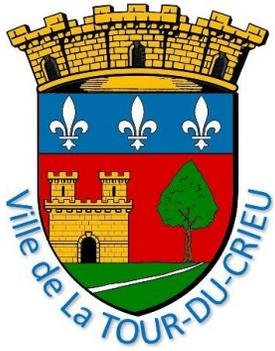
Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation	Photo
Parties extérieures Couverture et bardages, plaques de rives, accessoires de ventilation en toiture (ces accessoires étaient inaccessibles le jour de la visite, il est nécessaire de confirmer que leur composition est bien en fibre-ciment afin de prendre les dispositions adéquates à leur dépose)	<u>Identifiant:</u> M010-P010 <u>Description:</u> Plaques fibres-ciment	Présence d'amiante (Après analyse en laboratoire)		





## 2 –Phase étude / Maîtrise d'œuvre

- Prise en compte de la composante amiante dans le DCE, au niveau :
  - Du coût
  - Des délais d'intervention
  - De la sécurisation du chantier
  
- Du surcoût liée aux équipements de protection et au temps de travail supplémentaire
- Du délais augmenté (lié à l'impossibilité d'accès durant le traitement amiante)
- Du coût du désamiantage : 45 000 € TTC (bâtiment de 1100 m<sup>2</sup>)



# Les points de vigilance

- Bien analyser en amont la problématique
- Insister sur la prise en compte pleine et entière du risque amiante de la conception à la réalisation
- Impliquer les élus dans la démarche et, le cas échéant, les administrés concernés par le bâtiment amianté



**Merci de votre  
attention**